

CHAPELLE DE L'HÔTEL-DIEU



B. Cougrassout

Chapelle consacrée en 1645. Façade dessinée et exécutée par Jacques Minerel, l'un des sculpteurs de l'Hôtel de Ville, à qui on doit également la statue de la Vierge en marbre blanc.

BUFFET: en noyer, avec fronton sculpté dans le style baroque de la chapelle.
Cinq plates-faces (3+4+4+4+3 tuyaux) surmontées d'une autre plate-face de 23 tuyaux (chanoines),
(buffet d'orgue restauré et orné par Perret, architecte des hospices en 1867).

▲ **Facteur:** Augustin ZEIGER (Lyon)

▲ **Date de construction:** 1852

Restauration: 1867, MERKLIN SCHÜTZE

Relevage: 1913, Michel MERKLIN & KUHN (Lyon)

Reconstruction: 1963, A. DUNAND (Villeurbanne)

206

Entretien de l'orgue: Ets DUNAND (Villeurbanne)

Situation de l'orgue: en tribune, façade ouest

Nombre de places: 200

Chauffage: air pulsé

Adresse: Place de l'Hôpital - 69002 Lyon

Clefs: Robert MARTHOURET. Tél. 78 00 45 11

Classement M.H.: non

Propriétaire: Hospices civils de Lyon

Organiste titulaire: Robert MARTHOURET

HISTORIQUE

Par un testament en date du 27 octobre 1842 reçu par Me Laforest, Madame Justine Victoire Legrand, veuve du Sieur Pierre Charles Chiboud, négociant, avait légué à l'Hôtel Dieu de Lyon la somme de huit mille francs pour être affectée à l'achat et à l'établissement d'un orgue dans l'église de l'Hospice.

Mais le solde de la succession ne s'élèvera qu'à 2728 francs et le legs deviendra insuffisant pour l'acquisition.

C'est finalement la Sœur Hospitalière Françoise Condamine – qui désirait consacrer une partie de sa fortune à doter d'un orgue l'église de l'établissement auquel elle était attachée (en souvenir de son frère Pierre Condamine, Docteur en médecine, décédé le 15 février 1849) – qui traitera avec le facteur Augustin Zeiger et signera le 22 août 1851 le marché pour la construction d'un instrument fourni pour la somme de 14 000 francs (voir annexe 1).

L'orgue, achevé début juin 1852, est reçu le 8 du même mois par les membres du conseil d'Administration et les experts: Baumann père et fils, professeurs de musique, Fège facteur de piano, Guillot, professeur et organiste de l'église de la Charité, Georges Hainl, professeur et chef d'orchestre, Maroky facteur de pianos et d'orgues, Mocker fils professeur de piano, Sylvestre, luthier. Le jury constate *«dans le plein jeu un perfectionnement dont le système est tout récent, et qui a pour résultat de ne jamais laisser percevoir aucune reprise, c'est à dire aucun son d'une tonalité inférieure dans la marche ascensionnelle des intonations diatoniques et chromatiques. C'est avec un empressement unanime que le jury a remarqué le mérite de ce perfectionnement qui donne une grande clarté au jeu ordinairement très confus dans les orgues les plus simples comme dans les plus compliqués»*. Les experts ont relevé avec *«satisfaction et éloges un mécanisme que M. Zeiger a ajouté à la soufflerie, et qui permet au souffleur de suspendre la charge du réservoir lorsqu'il est plein de vent, et d'arrêter ainsi toute pression. Ce mécanisme simple mais ingénieux sert de signal d'avertissement à l'organiste qui peut à tout instant constater la quantité d'air contenue dans les soufflets, et en disposer en conséquence»*.

Enfin les experts sont admiratifs devant la pédale d'expression qui *«réalise une progression parfaite dans l'éclat, et la diminution dans le murmure jusqu'aux plus rigoureuses proportions de l'acoustique. Ce dernier perfectionnement qui a pour avantage de laisser libres les mains de l'organiste en lui permettant de continuer le sujet précédemment traité par lui, ne s'était jamais trouvé dans les conditions ordinaires d'aucun devis. Il ne figure pas mieux dans celui dont il est ici question, et fait le plus grand honneur à la loyauté, à l'habileté du facteur M. Zeiger qui (...) a surpassé les obligations qui lui étaient imposées. (...)»*

L'Orgue était ainsi composé:

G.O. (54 notes): Bourdon 16, Montre 8, Flûte 8, Gambe 8, Gemshorn 4, Prestant 4, Flûte 4, Doublette 2, Plein Jeu, Sifflet 1, Cornet V (c'), Trompette 8, Clairon 4, Euphone 8.
 Récit expr.: (42 notes): Bourdon 8, Voix angélique 8, Petite Flûte Harmonique 4, Clochette II (au c'), Cornet III (au c'), Trompette 8, Cor anglais, Voix Humaine 8.
 Pédale (24 notes): Flûte 16, Flûte 8, Flûte 4, Bombarde-Ophicléide 16, Trompette 8, Clairon 4.

L'inauguration a lieu le 10 juin 1852 à 15 h 30, et l'instrument est béni par l'archevêque de Turin, ce qui laisserait à penser que Zeiger avait certaines accointances avec la Cour de Piémont-Sardaigne (le secrétaire de la séance d'expertise de l'orgue n'était autre que Sain d'Arod, ancien maître de Chapelle du Roi de Sardaigne). On peut mentionner aussi la construction par Zeiger du grand orgue de la Métropole de Chambéry (ville alors sous gouvernement Sarde).

Comme à l'accoutumée, Zeiger mettra en valeur son orgue par une improvisation sur *«le jugement dernier»*.

La tribune est mise au concours et c'est l'organiste Caille, de Saint-Bruno-les-Chartreux, qui obtient le poste (voir Annexe 2).

Mais en 1866, lors de la séance du Conseil d'Administration du 23 juin, on signale que *«L'orgue donné à l'Eglise de l'Hôtel-Dieu par la sœur Hospitalière Condamine n'était pas établi dans de bonnes conditions de solidité et de durée; qu'il exige une restauration urgente, complète»*. L'instrument est restauré et augmenté d'un troisième clavier par les Ets Merklin-Schütze l'année suivante, pour la somme de 16 000 francs.

L'ancienne tribune est enlevée et remplacée par une autre, plus solide, à l'emplacement actuel. Le buffet est restauré et orné par Perret, architecte des Hospices.

La nouvelle composition de l'instrument est alors la suivante:

Grand Orgue (54 notes): Bourdon 16, Flûte harmonique 8, Salicional 8, Prestant 4, Fourniture III, Trompette 8, Clairon 4.

Positif (54 notes): Montre 8, Gambe 8, Bourdon 8, Flûte octaviante 4, Clarinette 8 (à anches libres).

Récit expr. (42 notes): Bourdon 8, Gambe 8, Voix Céleste 8, Flûte Octaviante 8, Basson-Hautbois 8, Voix Humaine 8.

Pédale (25 notes): Soubasse 16 (empruntée au G.O.)

(Tir I, II - POS/GO - RE/GO - AN GO - AN RE - Trémolo - Expr. à cuillère).

(La console était attenante sur le côté gauche de l'instrument).

L'orgue est inauguré le 19 juin 1867 et l'Echo de Fourvière rapporte que *«Plusieurs habiles et célèbres organistes ont (ensuite) fait valoir le nouvel orgue et ressortir ses ressources. M. Renaud de Vilbac, grand prix de Rome, organiste de Saint Eugène (Paris), a joué une fugue de Sébastien Bach et plusieurs morceaux de sa composition, d'une grâce charmante, d'une harmonie distinguée et d'un caractère suave et religieux. M.C.M. Widor, dans une fantaisie d'un rythme saisissant et d'une vivacité pleine de charmes, M. Rüest, dans un offertoire et une marche d'une facture riche et correcte, ont montré les ressources de l'instrument (...) On a pu apprécier, soit la puissance, soit les variétés nombreuses que possède cet orgue de proportions assez restreintes. On a admiré et la rondeur moelleuse de l'ensemble des jeux, et certains registres de détails, tels que la Clarinette, les Gambes, les Flûtes harmoniques, le Hautbois et la Voix Humaine.»*

Ce sera, comme pour l'orgue de la chapelle de l'Institution des Chartreux, Renaud de Vilbac qui sera appelé comme expert à donner son avis sur l'instrument.

En février 1913, on mentionne en séance du conseil d'Administration le mauvais état de l'orgue de la chapelle. Celui-ci nécessite des réparations urgentes.

On suggère l'installation d'un moteur électrique pour supprimer l'emploi du souffleur, ce qui représenterait une économie annuelle de 120 francs! Le montant de la dépense prévue s'élève à 3050 F. L'aumônier de l'Hôtel-Dieu offre spontanément de contribuer pour une somme de 1600 F à la restauration des orgues. Les travaux sont effectués par les Ets Michel Merklin & Kuhn, qui entretiennent ensuite régulièrement l'orgue.

Dans les années 40, le besoin d'une restauration se fait à nouveau sentir. Un grand concert spirituel est organisé au bénéfice de ces travaux le 15 mai 1942 avec chœurs et orchestre sous la direction de Jean Witkowski et à l'orgue Charles Montaland, avec des œuvres de F. Couperin, M.R. de Lalande, N. de Grigny et J. Ph. Rameau.

Les textes du programme sont signés Pierre Giriat.

Le concert, qui rassemble les sommités de la Ville de Lyon, permet un bénéfice net de 7958,60 F qui sont déposés sur un compte de restauration. Mais la guerre est là.

Ce n'est finalement qu'en 1963 qu'Athanase Dunand reconstruira l'instrument avec une transmission électropneumatique selon les spécifications données par Marcel Dupré.

La tribune formant tambour de porte est agrandie à l'avant pour recevoir la nouvelle console. Les claviers manuels sont portés de 54 à 61 notes et le pédalier de 25 à 32 notes. Une nouvelle composition est choisie, dans le style néoclassique, avec 31 jeux réels, 40 par extension et jeux décomposés.

L'inauguration a lieu le 15 octobre 1964. Le programme est divisé en trois parties. L'organiste Marcel Dupré exécute tout d'abord quatre grandes œuvres classiques: la Toccata Dorienne et fugue et un choral de J.S. Bach, le 10^e concerto en ré mineur de Haendel et la Pièce héroïque de Franck. La deuxième partie (chœurs et orgue) est assurée par Charles Montaland, (l'organiste titulaire) et sa chorale avec à l'orgue Pierre Perdigon. La troisième partie du récital est consacrée à deux des grandes compositions de Marcel Dupré: La Symphonie-Passion et le Prélude et Fugue en sol mineur puis pour finir une grande improvisation sur un thème donné (tiré du Gloria de Kodaly).

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT

Composition actuelle

Grand Orgue (61 n.)	Récit expressif (61 n.)	Positif (61 n.)	Pédale (32 n.)
Bourdon 16 (*)	Diapason 8	Quintaton 16	Contrebasse 16 (*)
Bourdon 8 (*)	Flûte 8	Principal 8	Flûte 8 (*)
Bourdon 4 (*)	Gambe 8	Gemshorn 8	Flûte 4 (*)
Montre 8	Voix Céleste 8	Cor de Nuit 8	Flûte 2 (*)
Flûte Harmonique 8	Flûte conique 4	Flûte Ouverte 4
Salicional 8	Koppel Flûte 2	Nasard 2 2/3	Soubasse 16 (*)
Prestant 4	Plein Jeu IV	Quarte 2	Quinte 10 2/3
Quinte 2 2/3	Tierce 1 3/5	Bourdon 8 (*)
Doublette 2	Bombarde 16 (*)	Larigot 1 1/3	Fourniture IV (**)
Fourniture V	Trompette 8 (*)	Bombarde 16 (**)
	Clairon 4 (*)	Cymbale III	Trompette 8 (**)
	Hautbois 8	Cromorne 8	Clairon 4 (**)
	Voix Humaine 8		Clairon 2 (**)
			(*) par extension.
			(**) par extension Récit
Combinaisons:			
Tirasses:	Accouplements:		
I II III en 8	I/I, II/II, III/III en 16		
I II III en 4	I/I, II/II, III/III en 4		
	II/I en 16, 8, 4		
	III/I en 16, 8, 4		
	III/II en 16, 8, 4		
Expr Positif, Récit; Trémolo Positif, Récit; appel cornet positif; annulation pédale.			

Console

Dunand 1963, séparée, face au buffet; en chêne; à rideau, intérieur plaqué palissandre.
Trois claviers de 61 notes, plaqués rhodoïd et ébène.
Pédalier de 32 notes, en chêne, parallèle.
Tirants de registres: dominos basculants disposés au fronton et de chaque côté des claviers.
Combinaisons par pistons, dominos et boutons sous les claviers; deux pédales d'expression à bascule.
Plaque: «A. Dunand/Villeurbanne»

Transmission

(1963) Electropneumatique. Machines à écrasement sous les sommiers commandées par des électros basculants.
Tirage de jeux par poches électro-pneumatiques à double effet.

Disposition générale et sommiers

En regardant l'orgue, de droite à gauche:
- dans le soubassement, sommier pour le jeu d'anche 16 de pédale et soubasse 16 dédoublée.
- Récit expressif, chromatique, les basses au fond
- Grand Orgue chromatique, les basses au fond (en hauteur contre le mur un petit sommier pour les dessus de pédale).
- Positif: chromatique, les basses au fond.
- au sol: sommier pour la Flûte 16 dédoublée.

Sommiers à gravures, en chêne et sapin; le Positif et le Récit sont en boîte expressive (en novopan).

Tuyauterie

Grand Orgue, de droite à gauche en regardant l'instrument,

- Plein Jeu V, Dunand étain; C: 1 1/3 1 2/3 1/2; reprises de quinte sur les do.
- Doublette 2, étain, tuyaux du Plein Jeu de Zeiger.
- Quinte 2 2/3, étain, Tuyauterie Merklin et Zeiger (Plein-Jeu).
- Salicional 8, 1^{ère} octave en spotted, Dunand. 42 notes de Zeiger, étain, décalées et dépavillonnées.
- Montre 8, façade Zeiger puis mélange de tuyaux Merklin (Flûte H.) et Zeiger (Flûte).
- Prestant 4, étain, dépavillonné, entaillé, Zeiger.
- Flûte Harmonique 8, basses empruntées, sur sommier au c; tuyaux Merklin et Zeiger, étain, (Flûte H. 8 et 4).

Positif, de l'avant vers l'arrière de la boîte,

- Cromorne 8, étain, Dunand.
- Cymbale III, étain, C 2/3 1/2 1/3, reprend sur Do et Fa.
- Larigot 1 1/3, étoffe, Dunand.
- Tierce 1 3/5, étoffe, conique, Dunand.
- Quarte 2, étoffe, Dunand.

- Nasard 2 2/3, étoffe, tuyaux Merklin.
- Cor de Nuit 8, C-H sapin postés, puis métal, à cheminée à partir de c', Zeiger.
- Flûte ouverte 4, Zeiger, + 18 tuyaux dessus Dunand
- Gemshorn 8, Dunand, 1^{ère} octave en zinc puis étain.
- Quintaton 16, Dunand, en bois jusqu'au h.
- Principal 8, C-H sapin, ouverts postés puis métal sur sommier au c, Merklin.

Récit, de l'avant vers l'arrière de la boîte,

- Voix Humaine 8, étain, 1^{ère} octave Dunand puis Zeiger (calottes mobiles ouvertes sur le côté).
- Clairon 4, étain, Zeiger + Merklin (pieds à bague), ancien Clairon G.O., dessus labial.
- Basson-Hautbois 8, étain, 1^{ère} octave Dunand puis Merklin (pieds à bagues), hautbois au c'.
- Trompette 8, étain, Zeiger + Merklin, ancienne Trompette G.O.
- Plein Jeu IV, étain, Dunand,

C	1 1/3	1	2/3	1/2
c'	2	1 1/3	1	2/3
c''	2 2/3	2	1 1/3	1
c'''	4	2 2/3	2	1 1/3

- Koppel Flûte 2, étoffe, Dunand (Flûte à fuseau).
- Voix céleste 8, étain, au c, Merklin.
- Flûte 8, C-H sapin, puis étain, Merklin: tuyaux marqués au fer.
- Flûte 4, Dunand, conique, 1^{ère} octave en cuivre.
- Gambe 8, étain, Merklin.
- Diapason 8, Dunand, en zinc jusqu'à h.

Pédale

Sur le côté droit du buffet: une octave de bombarde 16 et soubasse 16 (sapin), Zeiger.

Sur le côté gauche:

- Contrebasse 16.
- Flûte 16 }
- Flûte 8 } en bois, Dunand
- Flûte 4 }

Ces jeux sont entièrement dédoublés, le jeu d'anche est commun avec le Récit, la Soubasse 16' avec le Grand Orgue (dédoublés en 16, 8, 4, 2).

Remarques générales sur la tuyauterie: Une partie de la tuyauterie placée au fond des boîtes expressives du Récit et du Positif est inaccessible; les jeux Zeiger sont en étain sur pieds d'étoffe pour les principaux et gambes, marqués à la pointe ainsi que les jeux de Merklin sauf les tuyaux qui se trouvent dans le Flûte 8' du Récit et qui sont marqués au petit fer. Cette tuyauterie pavillonnée (entailles de timbre) par Merklin a été dépavillonnée et entaillée par Dunand, les dessus complétés à 61 notes.

Alimentation

Ventilateur électrique sous la tribune. Réservoirs verticaux sous les sommiers, chargés par des ressorts.

Accord: La 440

Tempérament égal

Acoustique: très bonne

Etat de l'orgue au 15.03.90: moyen, nécessite un relevage.

Organistes

- GODEFROY, Adolphe qui fut nommé organiste en juillet 1852 suite à un concours, démissionna très rapidement, en octobre de la même année. Il fut remplacé par Joseph Caille, organiste de l'église Saint-Bruno-les-Chartroux, qui demeura à l'Hôtel-Dieu jusqu'à son décès en 1875.
- MERLEN (organiste de St-Eucher) lui succède alors.



Coll. particulière

Charles Montaland

- Charles MONTALAND fut nommé en 1933 et restera à ce poste pendant cinquante ans.
- Marcel DUPRÉ a donné, sur cet instrument, plusieurs concerts privés pour le Corps médical.
- Charles Mérieux, dans son ouvrage «Le virus de la découverte» paru chez Laffont en 1988, raconte que son père - qui travaillait à ses recherches dans un petit laboratoire à l'Hôtel-Dieu- ses expériences finies, s'en allait souvent jouer l'orgue de la Chapelle...

Documentation

- Sources
Archives des Hospices Civils de Lyon
Archives MMK, dossier 146
- Bibliographie
- Le Crocodile N°4 (1964): Inauguration par Marcel Dupré du Grand orgue de la chapelle de l'Hôtel-Dieu / par A. ROUGIER (pp. 24-27) et un bref historique des orgues de l'Hôtel-Dieu à Lyon / par A. DUNAND (pp.28-29).

ANNEXE I

«Copie du marché passé entre l'administration des hôpitaux de Lyon, la demoiselle Françoise Condamin sœur de l'hôtel-Dieu, et le Sr augustin Zeiger facteur d'orgues, pour l'établissement d'un orgue dans l'Eglise dudit Hôtel-Dieu, fait double et signé le 22 août 1851

Entre les soussignés, Mr. Augustin Zeiger facteur d'orgues demeurant à Lyon, rue Des Marronniers n° 8;

Et Mademoiselle Françoise Condamin, hospitalière à l'hôtel-Dieu, de Lyon, y demeurant; Il a été dit ce qui suit:

Un legs a été fait par Madame Chibout, pour l'acquisition d'un orgue destiné à l'Eglise de l'hôtel-Dieu; -le legs Chibout, dont l'acquisition n'est pas encore autorisée par le gouvernement, serait d'ailleurs tout à fait insuffisant pour payer l'orgue puisqu'il se réduit à une somme de trois mille francs environ.

Dans cet état, la sœur Condamin, qui Désirait consacrer une partie de sa petite fortune à doter d'un orgue l'Eglise de l'établissement auquel elle est attachée, est entrée en arrangement avec Mr Zeiger pour l'acquisition dudit orgue suivant devis en engagement du 13 août courant, Mr Zeiger, à offert de fournir et placer l'instrument dans l'Eglise de l'hôtel-Dieu, moyennant la somme de quatorze mille francs, cette offre a été débattue par la sœur Condamin et les parties ont traité aux conditions ci-après;

DEVIS

Art: 1° L'orgue et ses accessoires seront, en tout point, conformes au devis du 13 août savoir:

Devis estimatif dressé par Mr Augustin Zeiger, facteur, pour l'orgue qu'il doit fournir à la sœur Condamin et placer dans l'Eglise de l'hôtel-Dieu, de Lyon, ledit orgue neuf, d'après le dernier Système de Mr Zeiger.

1°. Il sera fait un bati ou charpente en bois esselier sapin pour supporter le grand orgue, le récit et la soufflerie.

2°. Il sera fait une enveloppe au buffet pour renfermer la dite charpente en mécanisme, lequel Buffet sera en bois noyer excepté le Derrière et le plafond.

3°. Il sera fait trois claviers, dont deux à mains, l'un pour le grand orgue de 54 touches parlantes, le second aussi de 54 notes, mais seulement 42 touches parlantes pour le récit expressif, et le 3° clavier de 24 notes pour les pédales.

Jeux composant la pédale

1°.	flûte 16 pd en bois	24 Tuyaux
2°.	flûte 8 id.	24 id.
3°.	flûte 4 id.	24 id.
4°.	Bombarde ophicléide	24 id.
5°.	Trompette	24 id.
6°.	Clairon	24 id.

Jeux du grand orgue

7°.	Montre 8 pieds, tout en étain	54 Tuyaux
8°.	Prestant id	54 id.
9°.	Doublette id	54 id.
10°.	Sifflet id	54 id.
11°.	Bourdon 16, les 24 premiers tuyaux en bois	54 id.
12°.	Flûte de 8 pieds toute en bois	54 id.
13°.	Flûte de 4 en étain	54 id.
14°.	Gambe de 8 id.	54 id.
15°.	Gemshorn de 4 id.	54 id.
16°.	Plein-jeux id.	150 id.
17°.	Grand-Cornet id.	120 id.
18°.	Trompette de 8 id. .	54 id.
19°.	Clairon de 8 id.	54 id.
20°.	Euphone id.	54 id.

Jeux du récit expressif

21°.	Bourdon de 8 pieds en étain	42 tuyaux
22°.	Clochette	60 id.
23°.	Petite flûte harmonique	42 id.
24°.	Voix angélique	42 id.
25°.	Cornet	90 id.
26°.	Trompette solo	42 id.
27°.	Cor anglais	42 id.
28°.	Voix humaine	42 id.

Art. 2: aussitôt que la tribune destinée à recevoir l'orgue sera achevée, Mr Zeiger placera ledit orgue, qu'il s'engage à livrer à l'organiste dans un délai de trois mois, à partir du jour où la tribune aura été mise à sa disposition. Mr Zeiger devra s'entendre pour l'établissement de la tribune avec l'architecte chargé de la construction.

Art. 3: Mr Zeiger sera tenu de monter et placer à ses frais l'orgue dans le local qui lui sera destiné de manière qu'il puisse fonctionner jusque là; la délivrance de cet orgue ne sera point considérée comme ayant été faite, et cette délivrance ne sera réputée accomplie qu'ensuite d'un procès verbal de réception qui sera dressé par cinq experts désignés de la manière suivante: deux par la sœur Condamin, deux par Mr Zeiger, et le cinquième par Mr le Président de l'administration des hôpitaux; lesquels constateront que l'instrument est conforme au devis, régulièrement et solidement établi, monté et placé et qu'il peut convenablement fonctionner.

Art. 4: De plus, Mr Zeiger s'engage à faire à ses frais pendant quatre ans, à dater de la réception de l'orgue, toutes les réparations qui y seraient nécessaires, comme aussi à l'accorder gratuitement pendant le même espace de temps de telle sorte que l'instrument soit bien et réellement garanti par le facteur, et présente toutes les conditions de durée désirables.

Art. 5: La sœur Condamin, s'engage à payer à Mr Zeiger pour le prix de l'orgue et des accessoires sus énoncés, la somme de onze mille francs exigibles sans intérêts aux termes ci-après, savoir

f. 3000	fin janvier	1852
1600	id.	1853
1600	id.	1854
1600	id.	1855
1600	id.	1856
1600	id.	1857

Art. 6: au moyen de l'engagement ci dessus contracté par la sœur Condamin, il est entendu que Mr Zeiger, dans aucun cas, n'aura d'action contre les hospices, à raison de l'orgue par lui vendu, et que toute espèce de répétition lui est interdite. Mr Zeiger se réserve seulement de réclamer une somme de trois mille francs à prendre sur le montant du legs Chibout, contenu au testament du 27 octobre 1847 reçu Mr Laforest notaire à Lyon. A cet égard, il fera auprès de l'administration des hospices les diligences nécessaires le tout à ses périls et risques et sans qu'il puisse, dans le cas où l'acceptation dudit legs ne serait pas autorisée réclamer un supplément de prix, ou demander la résiliation de la vente qui fait l'objet du présent traité.

*Fait double et signé après lecture
à Lyon le 22 août 1851
signés sœur Françoise Condamin et Augustin Zeiger*

(Archives des Hospices Civils de Lyon)

ANNEXE II

Le concours d'orgue de l'Hôtel-Dieu en 1852: un exemple de concours d'orgue lyonnais au XIX^e siècle
(Dossier Archives des Hospices Civils de Lyon)

*I/ Les Candidats à l'emploi d'Organiste de l'HOTEL-DIEU
Concours du 16 juillet 1852*

Demandes	15 janvier	Mr A. Maniquet	25 rue Lanterne (n'a pas paru)
	3 février	Mr Ferdinand Alday	6 rue Confort
	4 février	Mr J. Reuchsel	22 rue de l'Arbre Sec
	18 février	Mr A. Godefroy	12 Grande Rue Mercière (nommé)
	2 avril	Mme Vve Moindrot	23 avenue de Saxe (n'a pas été admise à concourir)
	19 mai	Mr J. Caille	19 rue Dubois

II/ Les lettres de candidature

Lettre de candidature de Mr Maniquet

(...)«J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillant appui pour obtenir la place d'organiste à l'église de l'Hôtel-Dieu.

Toutes les institutions de bienfaisance sont sœurs et l'on doit s'estimer heureux quand elles peuvent se prêter un mutuel secours.

Directeur de l'école communale de Chant Je pourrais si vous agréez ma demande, faire participer mes élèves aux solennités du culte, et leur fournir de précieuses occasions pour utiliser leurs études.

J'ai l'honneur de vous rappeler, que déjà dans plusieurs circonstances, j'ai sur la demande de Monsieur l'Aumônier de l'Hôtel-Dieu, fait entendre de sérieuses compositions, qui m'ont valu d'honorables encouragements.

Organiste pendant six ans à St Bonaventure, je connais parfaitement le service religieux.

Je sais en outre que Monsieur l'Aumônier désirerait former des chœurs de chant, parmi les sœurs de l'Hospice; Nul n'apportera plus de zèle et J'ose dire plus d'expérience que moi dans ces fonctions.

Dans l'espérance, Monsieur de voir ma demande accueillie favorablement, veuillez agréer l'expression de mon dévouement respectueux.»

A. Maniquet.

Lettre de candidature de Mr Alday

(...)«Je viens solliciter de votre bienveillance les fonctions d'organiste pour l'orgue qui s'établit dans l'église du grand hôpital.

Je crois pouvoir dire que j'ai déjà fait des preuves de capacités ayant été pendant plusieurs années organiste de Notre Dame de Fourvière, pendant deux ans suppléant pour Mr Zeiger à St Polycarpe (l'orgue le plus complet de Lyon) et dirigeant depuis longtemps les chœurs du pensionnat de la mulatière.

De surplus je me soumettrai à toutes les épreuves que vous croirez devoir imposer aux prestations (...)

Lettre de candidature de Mr J. Reuchsel

(...)«Ce n'est qu'aujourd'hui que je m'aperçois de l'annonce dans le Journal du Salut publique, relativement au Concours de la place d'organiste à l'église de l'Hôtel-Dieu.

J'ai l'honneur Monsieur le Président de vous écrire à ce sujet il y a quelque temps, en y ajoutant l'un de mes ouvrages publiés (17^e comme le titre l'indique).

En renouvelant aujourd'hui ma demande d'admission pour le Concours j'ai pensé qu'il vous importe aussi d'avoir des renseignements sur les précédentes des Concurrents - En conséquence J'ai l'honneur Monsieur le Président de vous indiquer que j'ai été deux ans organiste et maître de musique à Nuits (Côte d'Or) Et l'on pourrait prendre des informations sur moi à qui l'on voudrait s'adresser dans cette localité - j'indiquerai notamment Madame Marey de Gassendi et Monsieur Félix Marey (ce sont les premières maisons de l'endroit) où j'ai eu libre entrée auprès de leurs Demoiselles pendant dix ans, journellement.

Mon petit ouvrage que vous avez en main Monsieur le Président indique une part de mes fonctions à Vesoul. Mais hors de l'école normale, j'étais en même temps Maître de musique au Collège et Maître de chant à l'école Mutuelle et à l'école des frères. Le principal du Collège était Monsieur Bailly.

Le Maire actuel Monsieur Rossen me connaît aussi intimement. En quittant Vesoul l'ancien Maire en réponse à ma démission de l'école mutuelle m'a envoyé une lettre pleine de regrets de me voir quitter Vesoul. Je regrette dans ce moment de ne pas avoir prise ces sortes de Documents avec moi en voyageant par la suite. Ensuite j'ai été à Chatillon sur Seine. Dans cette localité c'était moi qui faisais l'étude de chant avec les Sœurs de l'hôpital pour le mois de Marie. La Directrice était Mère Rigot. J'étais Professeur de musique au Collège et organiste à la Paroisse St Nicolas.

En dernière lieu, j'ai voyagé avec ma fille pour donner Concerts, elle est devenue malade et moi ayant encore des enfants à élever et une belle-mère de presque 90 ans et aveugle à la charge, il m'importe de me fixer convenablement et comme je préfère l'Eglise au théâtre, je fais cette démarche à ce dessin autant de plus, que comme compositeur, il y a hors Paris guère occasion de pouvoir me juger et apprécier depuis ce peu de temps que j'y suis je pourrais nommer Monsieur le Comte de Chabonet, Monsieur Morel, les artistes Baumann et d'autres personnes en présence desquelles l'on a exécutés dernièrement des quatuors de violons de ma Composition.(...)»

Lettre de candidature de Mr Godefroy

(...)«Le Soussigné Godefroy (Adolphe) agé de 27 ans, professeur de piano et de chant, domicilié dans la ville de Lyon, rue Constantine 6.

Se présente pour être admis au concours de la place d'organiste qui doit avoir lieu bientôt. J'ai tenu la place d'organiste pendant dix ans à Rouen (Seine-inférieure) dans plusieurs églises et en dernier lieu à la Cathédrale de cette ville, parti en 1847 pour Paris, je terminai dans cette dernière ville mes études musicales tant instrumentales que chantantes, car je fus reçu élève de chant au Conservatoire de Musique à Paris, dans le mois d'avril 1849 et j'y restais jusqu'au mois de juillet 1851 (...)»

Lettre de candidature de Madame Moindrot

(...)«Peut-être trouverez-vous un peu hardie d'oser me mettre sur les rangs et de solliciter la faveur d'être reçue organiste de votre Eglise. Malgré que je ne suis qu'une femme, et qu'avec ce titre je paraîtrai sans doute bien inférieure en talent aux messieurs qui vous ont adressé leur demande, j'ai pourtant l'espoir d'obtenir

peut-être sur eux une préférence: on dira que c'est une témérité de ma part; mais si les membres de l'administration veulent prendre la peine de goûter mes raisons, ces messieurs avoueront que mes prétentions ne sont point déplacées.

Pendant 3 ans, j'ai occupé la place d'organiste à l'église des Brotteaux, et défunt Mr l'Abbé Metton m'avait dit en me donnant cette place que j'y resterais toute ma vie; à la mort de ce prêtre respectable ma position a été brisée.

Son successeur d'une opinion différente n'a point voulu qu'une femme entrât dans le Sanctuaire; malgré que je n'étais pas en vue du public, toute réclamation a été inutile.

En perdant cette place j'ai tenu pendant 6 mois l'orgue de Saint-Denis à la Croix Rousse: c'était en remplacement de Mr Brodé, fils d'un fabricant, lequel faisait des études pour être capable de remplir cette fonction. Mr l'Abbé Nicod plein de bienveillance pour moi, et ayant jugé la position embarrassante dans laquelle tant de déceptions m'avaient jetée, n'a pu, à son grand regret, lutter avec la fabrique pour me conserver la préférence.

Ne pouvant acquérir de toute part que de bons renseignements sur mon compte, je vous prie, Messieurs les administrateurs, de vouloir bien considérer qu'en faisant moins de bruit, moins de volume que Messieurs les Organistes, qui prétendent avoir la place, je puis convenir tout aussi bien qu'eux. Selon moi, il faut pour bien jouer à l'église, avoir plutôt un cœur plein de foi et pénétré de sentiments religieux, qu'un esprit toujours fixé sur les règles de l'harmonie; il en résulte qu'on peut jouer d'une manière agréable à tout le monde, d'autant plus que votre Eglise étant plutôt fréquentée par des personnes attachées à la maison, que par un public appréciateur exige de la dévotion plutôt que du brillant. Ce qui vient encore à l'appui de mes sentiments, c'est qu'une Dame peut mieux que personne apprendre aux sœurs à chanter des morceaux: les relations avec ces dames n'en pourraient être que plus faciles et plus convenables. Un troisième motif c'est l'économie... Je serai beaucoup moins exigeante sous le rapport des honoraires, et cela par la raison qu'une mère de famille ayant de l'ordre, sait faire avec peu ce qu'un homme trouve impossible avec beaucoup.

Daignez donc, Messieurs, accorder à ma supplique une considération particulière, et pour ne pas m'exposer à concourir avec mes adversaires, (ce qui leur paraîtrait une prétention ridicule, veuillez agréer, pour mon essai que je joue les offices un dimanche. Plein de confiance en votre jugement et plus encore en votre charité paternelle, je vous abandonne mon sort, et vous prie de croire avec le plus profond respect (...)».

(Ces Messieurs ne furent pas sensibles à ce long et poignant réquisitoire qui en dit long sur la condition féminine... et sur la situation de la femme organiste au milieu du XIX^e siècle. Mme Moindrot ne fut pas admise à concourir).

Lettre de candidature de Mr Caille

(...) J'ai l'honneur de vous adresser ces deux mots pour vous prier de vouloir bien m'admettre au nombre de ceux qui doivent concourir comme organiste de l'orgue de l'Hôtel-Dieu; si vous voulez-bien me permettre Monsieur, je vous dirai que j'ai touché de l'orgue dans l'Eglise des Chartreux et même temps au Séminaire des Minimes, à St-Bonaventure, à St-Polycarpe, à Fourvière; si vous le jugiez à propos vous pourriez vous en assurer auprès de Mr Pousset curé des chartreux dont j'ai été l'organiste pendant 17 années, Mr Paire supérieur des Minimes, Mr Pater curé à St Bonaventure, Mr Puiller à Fourvière ainsi qu'à Mr Zeiger dont j'ai l'honneur d'être son premier élève (...)»

III/ Programme du Concours

«M. l'Organiste exécutera immédiatement et sans prélude:

1° L'Introit de la Messe du jour de l'Assomption jusqu'au Gloria Patri dans son ton naturel

Repos d'une minute

2° L'Alléluia de la même Messe en transposant d'un ton plus haut

Repos d'une minute

3° Trois strophes de la prose de la même Messe alternées avec versets d'Improvisation, dont les motifs doivent rappeler le chant.

Transposer un ton plus bas – Le verset d'improvisation ne sera pas plus long que la strophe.

Repos de deux minutes

4° Improvisation sur un motif donné (Voir la feuille ci-jointe)

Repos de deux minutes

5° Exécuter une pièce de Musique classique. Fugue d'Alberchtsberger n° 23 p 128

Repos de deux minutes

6° Improvisation pour faire valoir les jeux de l'Orgue.»

IV/ Jury du concours

«Concours pour la Nomination de l'organiste de l'Hôtel Dieu le vendredi 16 juillet 1852 à l'heure.

Jury:

M.M. L'Abbé Fichet, maître de chapelle à St Jean
L'Abbé Neyra, id. à St Bonaventure

Lenormand,
Georg Hainl,
M. D. Chapponcy,
(ne peut)
Morel d. Voleine,
Zeiger,
Belledin (Félix)
(ne peut) Vidor
Guillot

compositeur à Mâcon
chef d'orchestre
amateur

id.
Organiste à Lyon
id.
id.
id.»

VI/ Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Général d'Administration

Séance du 20 octobre 1852

"«Attendu que Mr Godefroy, nommé organiste de l'Hôtel Dieu par délibération du 27 juillet dernier, à la suite d'un concours entre quatre candidats, a donné sa démission de cet emploi, et qu'il est nécessaire de pourvoir, le plus tôt possible à son remplacement;

Attendu que, dans les épreuves du concours susmentionné, le numéro 1 avait été assigné par le Jury à M. Godefroy et le numéro 2 à Mr Joseph Caille; Le Conseil se référant à l'appréciation de MM les Jurés,

Nomme organiste à l'Eglise de l'Hôtel Dieu, Mr Joseph Caille, qui jouira du traitement annuel de six cents francs, à partir du jour où il sera entré en fonction, et à la charge par lui d'accorder l'orgue dont il s'agit.

La présente délibération sera soumise à l'approbation de Mr le Préfet (...)